

Retrait de votre diplôme de doctorat / HDR

Retrait sur place sur rendez-vous uniquement

- Diplôme de doctorat/ HDR obtenu avant l'année 2016

Les diplômes antérieurs à 2016 sont à retirer à la Direction des études et de la vie étudiante
Campus 1 - Bâtiment B - Esplanade de la Paix - CS 14032- 14032 Caen cedex 5

Prendre rendez-vous avant de vous déplacer. Contact : deve.diplomes.definitifs@unicaen.fr

- Diplôme de doctorat/HDR obtenu depuis l'année 2016

A partir de l'année universitaire 2016, les diplômes de doctorat et d'HDR toutes disciplines confondues sont disponibles à la Direction de la recherche et de l'innovation **de 9h à 12h et de 14h à 16h30 tous les jours, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité.** (Carte identité ou passeport) *

Université de Caen Normandie
Direction de la Recherche et de l'Innovation
Campus 1 | Bât. A |

Bureau AC054 – tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 16h30

Esplanade de la Paix | CS 14032 | 14032 Caen cedex 5

Si besoin vous pouvez contacter la gestionnaire de votre Ecole doctorale

En cas d'impossibilité de se déplacer, la demande peut se faire :

Par procuration :

La personne mandatée pourra se présenter avec les pièces justificatives suivantes :

- sa pièce d'identité (*carte identité ou passeport*)* du mandant
- une copie de la pièce d'identité (*carte identité ou passeport*)* du diplômé
- une lettre datée et signée par le diplômé ne pouvant venir sur place donnant procuration à son mandant pour le retrait de son diplôme à sa place

Par correspondance à vos frais:

Veuillez envoyer au pôle doctoral de la DRI

- Un courrier daté et signé de demande du diplôme,
- une copie de votre pièce d'identité(*carte identité ou passeport*)*

Envoi en France :

- une enveloppe au format A4 (lettre suivie de 100 g) disponible dans les bureaux de la Banque Postale libellée à vos nom et adresse.
(*Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des doctorats*).

Envoi à l'étranger :

- soit une enveloppe renforcée au format A4 avec 8 coupons réponses internationaux dans la zone européenne et 9 hors zone européenne libellée à vos nom et adresse,
- soit une enveloppe au format A4 (lettre suivie internationale de 100 g) libellée à vos nom et adresse.
(*Ne pas enlever le coupon situé au verso de cette enveloppe, celui-ci sera conservé par le bureau des doctorats*).

* ATTENTION : La carte nationale d'identité ou le passeport sont les seuls à pouvoir certifier à la fois l'identité **et** la nationalité de leur titulaire. (ni léo carte, ni carte de bus...)